PORTER A CONNAISSANCE

La Politique Agricole Commune (PAC) reste un des enjeux majeurs de l'Europe. Elle est un des piliers de la Construction Européenne. Après des débuts triomphants, elle connaît aujourd'hui une phase d'incertitudes liées à des difficultés budgétaires, amplifiées par l'arrivée de nouveaux membres dont les situations sont très diverses.

En plus des effets liés à la PAC, l'agriculture française a connu de profondes mutations qui ont impacté aussi bien la production, que les exploitations, les métiers et la manière d'aborder le métier d'exploitant, le statut de l'agriculteur au sein de la société, les coûts de production et la qualité des produits. Face à ces profonds changements, les exploitants ont dû s'adapter parfois en anticipant, parfois en subissant les évolutions.

Ainsi, comme toute la France, le département de l'Oise s'est modernisé même si le type de culture est resté en partie spécifique au territoire, en fonction des sols et du climat. Cette spécificité a tendance à disparaître peu à peu grâce aux évolutions et progrès techniques, très importants, de ces cinquante dernières années.

Dans le département de l'Oise, la taille des exploitations s'est accrue, notamment avec les regroupements d'exploitations et l'activité s'est modernisée. Les cultures de céréales sont prépondérantes avec une production destinée pour une large part aux industries agroalimentaires (IAA).

Le département de l'Oise bénéficie de conditions qui font de son territoire un des plus compétitifs et dynamiques du pays au niveau agricole. Environ 70% de la surface du sol de l'Oise est dédiée à l'agriculture. Néanmoins, celle-ci a tendance à diminuer face à la pression foncière. Par rapport à 2004, le prix moyen des propriétés non bâties a augmenté de 4%, soit 5 840 euros à l'hectare.

Les données structurelles du département laissent apparaître une diminution du nombre d'actifs agricoles, toutes catégories confondues. La population agricole familiale comptait 13 461 personnes en 2000, dont 7 010 actifs sur l'exploitation. Les salariés agricoles permanents étaient au nombre de 1 920, à la même date. Ces chiffres ont quasiment été divisés par deux depuis 1979

Le nombre d'exploitations agricoles a suivi la même tendance et a fortement diminué depuis l'exode rural du début du XX^{eme} siècle. En 2005, l'Oise comprenait 3 805 exploitations pour une Surface Agricole Utile moyenne d'environ 97 hectares. Pour cette SAU totale, on estime que 6 660 actifs sont nécessaires à temps complet sur les exploitations.

En terme de cultures, le territoire s'est spécialisé autour des céréales (blé tendre, orge, maïs...), des oléagineux (colza, soja, poix...), des pommes de terre et des betteraves destinées à l'industrie sucrière.

Il existe aussi une production de légumes frais (petits pois, haricots verts, champignons, salades...) largement destinée aux conserveries.

Les animaux sont également présents (bovins et ovins), avec une orientation plus marquée vers la production laitière. En 2005, 1 874 hectolitres de lait ont été produits.

On note par contre la diminution des prairies naturelles qui ont été réduites de 27 % en 15 ans (en 1989 de 48 740 ha à 35 200 ha en 2004) et que l'on s'efforce de protéger dans le cadre de la PAC (obligation de maintien de ces prairies).

A l'heure actuelle, un nouveau débouché apparaît : les biocarburants et la production de biomasse. Une partie des productions de colza, et dans une moindre mesure celles de betteraves à sucre, s'orientent vers cette nouvelle voie.

Agriculture Durable

Un Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD) fixe les grandes orientations de la politique agricole, agroalimentaire et agro-industrielle de l'État dans la région en tenant compte des spécificités des territoires ainsi que de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le PRAD de la Picardie a été approuvé le 18 février 2013 et est téléchargeable sur le <u>site internet de la DRAAF</u>.

Recensement Général Agricole

Le recensement général agricole (RGA) est prescrit par une recommandation de la FAO qui prévoit sa réalisation chaque décennie et au niveau communautaire par le règlement n°1467/96 du Conseil du 17 décembre 1996. En France, le dernier RGA a eu lieu en l'an 2000. Les recensements de l'agriculture précédents avaient eu lieu en 1970, 1979 et 1988. Cette opération de grande ampleur répond aux besoins nombreux d'informations à des niveaux géographiques fins : commune, canton, région agricole. Le recensement consiste en une enquête auprès de chaque exploitant agricole portant sur les caractéristiques de l'exploitation agricole, superficies, cheptel, matériel, sur son environnement économique, sur l'activité exercée sur ces unités et sur la population vivant ou travaillant sur l'exploitation agricole.

La surface totale de cette commune est de 845 ha, la SAU est de 455 ha à la PAC 2011. Elle représente plus de 53 % de la surface totale, en baisse de 23 % par rapport au RA2000. - Sources : RGA 2000 et déclarations de la PAC 2011. Les référentiels sont différents, mais la variation ainsi calculée est toutefois significative.

G R I C U L T U R

Recensement agricole 2000 - Fiche comparative 1979 - 1988 - 2000 Region: 22 - PicaRole Department: 60 - Otte Canton: 16 - FORMERIE Commune: 246 - FORMERIE Massif: 0 - Hort zone

502 ha 502 ha Superficie tytale**
Superficie spricole utilisée communée (7)
Superficie agricole utilisée des emplobations (1) 2 202

2 Tallie moyenne des exploitations

	200	Expolations	2 0000000	Superfice ag	picole utilisés moyer	one (ha) (1)
	1000	1088	2000	1070	1988	2000
Expositions professionnaims (2)	10	7	9	8	62	81
Authen expiritations		th.	90	99	0	
Toutes exploitations	10	10	2	3	29	4
Especializates de 100 ha el pilos	0	v	n	0	0	4

3. Superficies agricoles

	70	Exploitations	33	ଶ	doesficie (ha) (1)	
	1979	1988	2000	1979	1068	2000
perficie agricole utilisée	19	40	12	637	545	522
THE INCOLUDIOS		0	*	228	380	200
of chiridates.	1	90	4	148	155	182
perficie fournighte principale (3)	t t	10	11	483	371	288
It superficie toujours art harbs	t to	10	11	400	286	197
Sendle	90	90	4	88	100	128
to all eccountries	0	90	4	53	100	æ
Chapter of mals sements	0	0	0	0	0	0
Saranno industriado	p	0	0	0	0	0
transportation and transportatio	S I	1	u	1		W
The state of the s	1					4

4 Cheptel

	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Total bovins	14	200	90	B/M	784	
clost lates vactors	01	9	4F	222	317	
Total violation	12	ti.	u	177	a	
Vacries leftiline		all .	*	275	313	
Total overs	MI	9	U	73	d	
don't brabb miless	4	4	0	25	ti	
Total porcets	U	Q.	0	u	0	
clorif fruits milens	0	0	0	0	0	
Laparines maines	di.	14	U	21	u	
Poulles pomblemes	J	ч	u	-1	13	
Pounts de chair et cogs	10	0	0	10	d	

6. Moyens de production

		supply of the same		ad un	priside of copecutal	(9)
	1070	1088	2000	1070	1988	2000
Superficia en fermage	13	0	4	430	230	90%
Tracteurs	4.	0	#	81	22	28
don't treatheurs do 135 ch DW or plus		0	0	-1	0	0
Monte convenies - batterns	4	7	0	100	7	**
Pressure & grossess balles	.00	7	99		on .	**
Superficie impule	9	9	0	0	D	**
一年 一日 一日 一日 一日 一日 一日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日				-		

8. Age dec cheft d'exploitation et dec coexploitants

		Effectif	
SAN SHIPS CO-TIME	1979	1068	2000
Wolfre de 40 anns	3	B.	90
4D & moins de 55 ens		M	11
55 arm of thus	-	10	u
Total	10	N	17

7. Population - Main d'acuvre

	9255	1088	2000
Chafts et coacciollants à temps complet	*	1	00
Pop, ferminin active sur les expl. (5)	30	.81	2
UTA familiation (4)	12	15	18
UTA sustanties (4) (8)		1	-
UTA totalism (y c. ETA-CUMA) (4)	25	83	R
Saleritis permanents	11	40	10

8. Statut

		Capitaliano	
	1979	8951	3000
obatons individueloss	49	£D.	

8. Divers

S. superfice (htt)	_	S ou RD		Г
SD: superficie développée (htt)				1
	1979	1988	2000	
Mate foursage of encelage (S)	47	96		2
Pomme de Serve de Mozilerie (S)	0	0		0
Colte grain of navette (S)	0	u		ų
Hantout yeart (SQ2)	0	0		0
Partit posts (SCI)	9	0		0

- Projectations miditodologiques

 (1) Las superficies innespone is used rolline days explaination apart may whop such its conversation and in the conversation and in comments are conversation and in conve

- States conventioneds

 Interdist non-deposition

 or Results confidential management

 or Results confidential management

 or Results confidential management

 or Results confidential management

 or expectation de las for sur le second statistique

Valeur vénale des terres

La commune de Formerie fait partie de la petite région agricole du Plateau Picard.

La valeur vénale des terres en 2007 figure dans le document ci-après.

Valeur vénale moyenne des terres labourables et des prairies naturelles en 2007 pour les terres agricoles d'au moins un hectare, libres à la vente

			TE	ERRES LABOURABLE	:S			P	RAIRIES NATURELLI	ES	(euros à l'hectare
	60-Oise			2007					2007		4
		Rappel	Domi-	mini	maxi	%	Rappel	Domi-	mini	maxi	%
	(petites) régions agricoles	2006	nante	N.		07/06	2006	nante			07/06
		6 390	7 020			+ 10	5 480	5 900			+8
041	PAYS DE THELLE	6 050	6 900	3 350	10 600	+ 14	5 480	5 900	3 600	6 560	+8
042	CLERMONTOIS	6 050	6 900	3 350	10 600	+ 14	5 480	5 900	3 600	6 560	+8
043	NOYONNAIS	5 450	6 000	3 800	10 000	+ 10	5 480	5 900	3 600	6 560	+8
327	PLATEAU PICARD	7 120	7 620	3 500	10 700	+7	5 480	5 900	3 600	6 560	+8
328	SOISSONNAIS	5 450	6 000	3 800	10 000	+ 10	5 480	5 900	3 600	6 560	+8
329	VALOIS ET MULTIEN	6 400	7 100	5 610	8 400	+11	5 480	5 900	3 600	6 560	+8
330	VEXIN FRANÇAIS	6 050	6 900	3 350	10 600	+ 14	5 480	5 900	3 600	6 560	+8
331	PAYS DE BRAY	5 440	6 000	3 900	7 600	+10	5 480	5 900	3 600	6 560	+8

(1) Les estimations des prairies ont été réalisées au niveau départemental à partir de 2006.

Source : Agreste - Enquête sur la valeur vénale des terres agricoles.

La valeur vénale moyenne des terres en 2011 à l'échelle de la PRA du Plateau picard est de 8 450 €/ha, un peu plus élevée par rapport à la moyenne départementale (7 780€/ha). (Source : Espace rural – Analyse des marchés – FN Safer – Mai 2012)

Proximité des exploitations agricoles

L'article L 111-3 du code rural a introduit la réciprocité des distances d'éloignement à respecter entre bâtiments agricoles abritant des élevages et les habitations ou immeubles habituellement occupés par des tiers. Ces distances d'éloignement visent à éviter les conflits générés par des exploitations trop proches des habitations. Ces distances sont fixées par le règlement sanitaire départemental ou la législation sur les installations classées.

Le respect de ces distances peut ne pas être appliqué aux extensions de constructions existantes et une distance inférieure peut être autorisée, par dérogation, après avis de la chambre d'agriculture, pour tenir compte de spécificités locales, notamment dans les zones urbaines délimitées par les documents d'urbanisme et dans les parties actuellement urbanisées. Il convient de localiser par cartographie les bâtiments agricoles soumis à ces contraintes de distance d'implantation pour la prise en compte de l'article L 111-3 du code rural

Il convient aussi de localiser les sièges d'exploitation ainsi que les plans d'épandage d'effluents d'élevage et de boues de stations d'épuration.

Économie du foncier et mitage des zones agricoles

26 exploitations travaillent au moins 1 îlot de la commune et 10 exploitations ont le siège sur la commune. L'activité d'élevage, présente sur cette commune, s'est maintenue entre les 2 recensements : 652 UGB (unités Gros Bétail) ont été recensés en 2010, en baisse de près de 30 % par rapport à 2000.

L'activité agricole dominante qui caractérise ces communes du Plateau Picard est la production de grandes cultures et de betteraves. Des productions spécialisées (légumes) sont également présentes. L'activité d'élevage, présente ponctuellement doit être considérée comme une activité de diversification apportant un complément de revenu. Les terres labourables occupent plus de 80% de la SAU.

Les terres limoneuses du type « limon battant » ou « limon mouillant de vallon» sont dominantes dans cette PRA. Les rendements potentiels de ces sols sont élevés sur les parcelles drainées. Ils peuvent atteindre 90 à 95q/ha pour le blé (8 années sur 10). Leur valeur agronomique peut être considérée comme excellente. (Source : Guide des sols de l'Oise – ISAB, Chambre d'Agriculture de l'Oise - 1997)

Les espaces agricoles mais aussi naturels avec la forêt, les haies, les zones humides, les jachères, etc. ont un rôle essentiel au service de l'économie agricole et au bénéfice de notre environnement — filtrage de l'eau, réduction de CO2, biodiversité (ex : les abeilles). Ils valorisent les zones urbaines offrant aux habitants un cadre de vie de qualité.

Le PLU doit prendre en compte cette préoccupation d'une gestion économe du foncier, que ce soit pour produire du logement, pour le développement économique ou pour la création de nouvelles infrastructures de transport.

Toute surface économisée est un gage de pérennité pour l'activité agricole. Afin d'éviter au maximum le mitage sur ces espaces, le règlement des zones agricoles A devra être restrictif et explicite quant aux modes d'occupation qui y seront autorisés et ces derniers devront être bien en rapport avec la définition de la dite zone.

Évolution des espaces agricoles

La commune a clôturé son remembrement le 29 janvier 1962.

Le module cartographique Cartélie, accessible sur le site internet de la DDT de l'Oise, permet de visualiser l'évolution des espaces agricoles depuis 2003 à partir du lien suivant : http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/article.php3?id article=1495 ainsi que l'évolution de l'urbanisation : http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Urbanisation&service=DDT_60.

La Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA)

Je vous invite à consulter la <u>plaquette élaborée</u> par le service de l'économie agricole de la DDT de l'Oise sur les modalités de saisine de la commission départementale de consommation des espaces agricoles.

Les corridors mentionnés ci dessus sont potentiels. Leur fonctionnalité est donc à repréciser. D'autres types de corridors peuvent exister sur cette commune et sont donc à rechercher.